INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Montérégie

Québec

Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaétane Dubé
Marianne Bernier	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Geneviève Caron	Louis Madore
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2017*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Amanda Rohde / Henk Badenhorst / Yuriy Poznukhov, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2017
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 11
Population active, emploi et chômage 11
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 13

Comptes économiques 16
Produit intérieur brut 16
Revenu disponible par habitant 19

Investissements 23

Mines 26

Santé 29

Éducation 32
Taux de diplomation aux études collégiales 32
Nombre de diplômés au baccalauréat 34

Culture et communications 37

Concepts et définitions 39

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de la Montérégie couvre une superficie en terre ferme de 11 112 km^2. Elle est composée de 15 municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Acton, Pierre-De Saurel, Les Maskoutains, Rouville, Le Haut-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu, Longueuil, Marguerite-D'Youville, Roussillon, Les Jardins-de-Napierville, Le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges, et regroupe 179 municipalités et communautés autochtones. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population montérégienne est de 138,2 hab. km^2, ce qui la positionne au troisième rang des régions administratives, derrière Montréal et Laval et devant Lanaudière.

Carte 1.1

Région administrative de la Montérégie

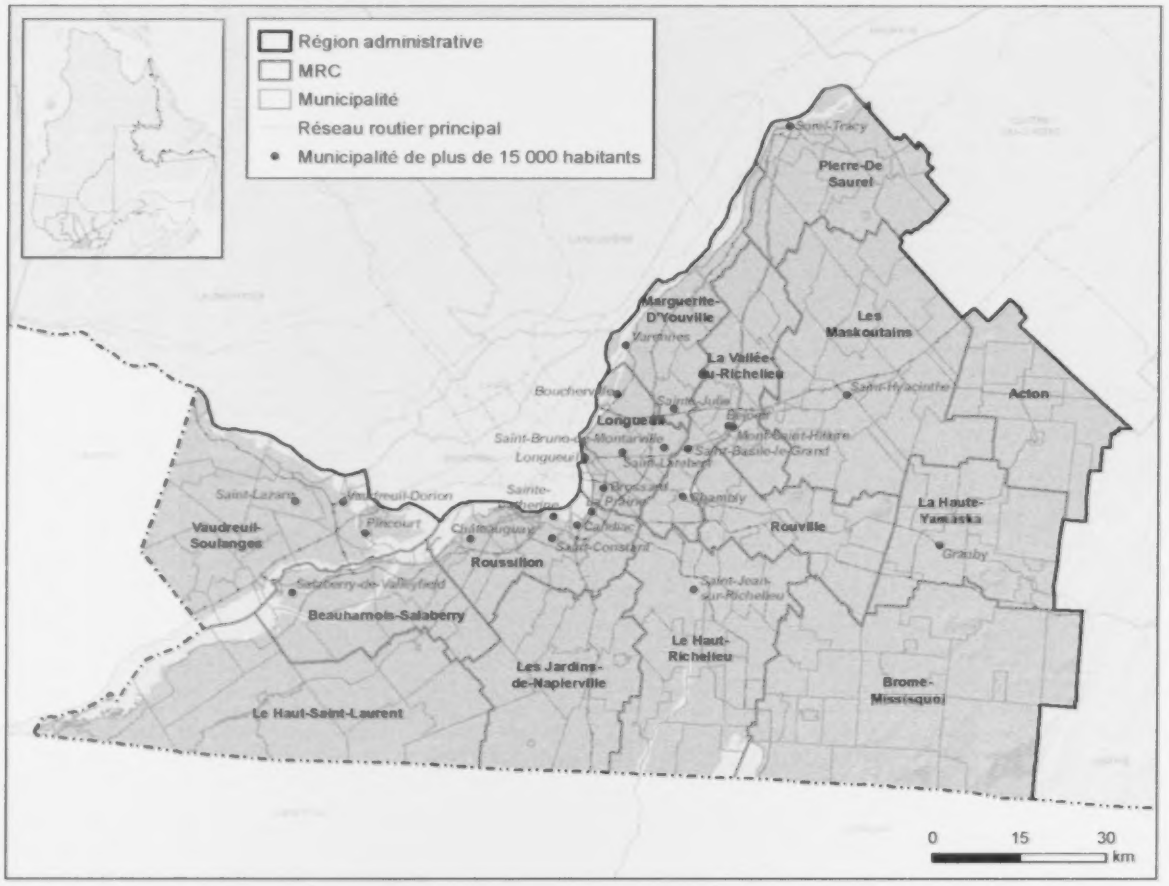

Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Montérégie comptait 1 536 100 habitants au 1er juillet 2016, soit 18,4 % de la population du Québec. Elle arrive au deuxième rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, après Montréal (24,2 %) et loin devant la Capitale-Nationale (8,9 %). À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, la Montérégie a vu son poids démographique s'accroître au cours des dernières années; il était de 17,8 % en 2001.

En 2016, près de 28 % de la population montérégienne, soit 423 500 personnes, réside dans la MRC de Longueuil. Suivent les MRC de Roussillon, de Vaudreuil-Soulanges, de La Vallée-du-Richelieu et du Haut-Richelieu, qui regroupent toutes plus de 118 000 habitants et dont le poids démographique varie de 8 % à 12 %. À l'opposé, les MRC les moins populeuses sont Acton, Le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville et Rouville, qui comptent pour 1 % ou 2 % de la population régionale et dont l'effectif varie entre 15 500 et 37 000 personnes.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2016p	2001-2006	2006-2011	2011-2016p	2001	2016p
	n				pour 1 000			%	
Brome-Missisquoi	52 741	53 099	55 985	58 608	1,4	10,6	9,2	4,0	3,8
La Haute-Yamaska	75 064	80 180	85 839	89 541	13,2	13,6	8,4	5,7	5,8
Acton	15 457	15 414	15 486	15 560	-0,6	0,9	1,0	1,2	1,0
Pierre-De Saurel	50 982	50 165	51 244	51 216	-3,2	4,3	-0,1	3,9	3,3
Les Maskoutains	80 487	81 403	85 012	87 666	2,3	8,7	6,1	6,1	5,7
Rouville	30 555	31 743	36 079	36 981	7,6	25,6	4,9	2,3	2,4
Le Haut-Richelieu	102 786	109 942	115 375	118 068	13,5	9,6	4,6	7,8	7,7
La Vallée-du-Richelieu	98 100	107 981	117 877	124 782	19,2	17,5	11,4	7,5	8,1
Longueuil	379 401	388 756	403 342	423 525	4,9	7,4	9,8	28,9	27,6
Marguerite-D'Youville	65 368	70 676	75 124	78 475	15,6	12,2	8,7	5,0	5,1
Roussillon	149 413	161 170	173 856	183 416	15,1	15,1	10,7	11,4	11,9
Les Jardins-de-Napierville	23 279	24 421	26 496	28 315	9,6	16,3	13,3	1,8	1,8
Le Haut-Saint-Laurent	24 926	25 026	24 486	24 599	0,8	-4,4	0,9	1,9	1,6
Beauharnois-Salaberry	60 296	61 171	62 485	64 814	2,9	4,3	7,3	4,6	4,2
Vaudreuil-Soulanges	104 408	122 147	140 819	150 555	31,3	28,4	13,4	8,0	9,8
Montérégie	**1 313 263**	**1 383 294**	**1 469 505**	**1 536 121**	**10,4**	**12,1**	**8,9**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 326 089**	**6,3**	**9,6**	**7,8**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la Montérégie a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 8,9 pour mille entre 2011 et 2016. En comparaison, le taux est de 7,8 pour mille dans l'ensemble du Québec. Le rythme de croissance de la région a ralenti par rapport aux deux périodes précédentes. La population avait crû en moyenne de 12,1 pour mille annuellement entre 2006 et 2011 et de 10,4 pour mille entre 2001 et 2006. La Montérégie continue de croître plus faiblement que les autres régions adjacentes à Montréal (Laval, Lanaudière et les Laurentides), où les taux d'accroissement annuels moyens ont varié entre 10 et 12 pour mille au cours de la période 2011-2016.

Parmi les 15 MRC que compte la Montérégie, 14 ont vu leur population augmenter entre 2011 et 2016, tandis que les effectifs sont demeurés stables dans Pierre-De Saurel. Vaudreuil-Soulanges arrive encore en tête dans la région, malgré une forte baisse en regard des deux périodes précédentes, avec une croissance annuelle moyenne de 13,4 pour mille. Elle est suivie de près par Les Jardins-de-Napierville (13,3 pour mille). La Vallée-du-Richelieu et Roussillon font également bonne figure, avec une croissance annuelle moyenne d'environ 11 pour mille. Dans huit autres MRC, la croissance est plus modérée, entre 4 et 10 pour mille. Soulignons que parmi ce groupe, la MRC de Rouville avait enregistré, au cours de la période 2006-2011, la deuxième croissance la plus forte de la région (25,6 pour mille). Enfin, la population a augmenté faiblement dans Acton (1,0 pour mille) et Le Haut-Saint-Laurent (0,9 pour mille).

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du *Panorama des régions du Québec* (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La structure par âge de la Montérégie présente des écarts mineurs par rapport à celle de l'ensemble du Québec. En 2016, la moyenne d'âge est de 41,7 % dans la population montérégienne, comparativement à 41,9 ans dans la population québécoise. La part des jeunes de moins de 20 ans (21,7 %) y est légèrement plus élevée qu'à l'échelle du Québec (20,6 %), tandis que les 65 ans et plus (17,7 %) et les 20-64 ans (60,6 %), que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont au contraire un peu moins nombreux, toutes proportions gardées, que dans l'ensemble du Québec (18,1 % et 61,3 %).

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. Avec près du quart de leur population âgée de moins de 20 ans en 2016, Roussillon, Vaudreuil-Soulanges et Marguerite-D'Youville apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. Elles se démarquent également avec une proportion de personnes âgées de 65 ans autour de 14 %. L'âge moyen dans ces MRC est inférieur à 40 ans, alors qu'il est légèrement plus élevé dans La Vallée-du-Richelieu (40,1 ans), Rouville (40,8 ans) et Les Jardins-de-Napierville (41,0 ans). À l'opposé, la population de la MRC de Pierre-De Saurel est la plus âgée, avec un âge moyen de 47,0 ans. Elle est suivie par Brome-Missisquoi et Beauharnois-Salaberry, où l'âge moyen est respectivement de 44,9 ans et 44,4 ans. Ces trois MRC comptent d'ailleurs plus de personnes âgées que de jeunes au sein de leur population. Dans les autres MRC, la moyenne d'âge est de 42 ou 43 ans.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Montérégie, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 773 000 femmes et 763 200 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Montérégie, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et, dans une moindre mesure, chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. À l'intérieur de la région, les MRC de Longueuil et de Roussillon se distinguent puisqu'elles affichent une part équivalente d'hommes et de femmes chez les 20-64 ans.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Brome-Missisquoi	58 608	11 485	33 859	13 264	100,0	19,6	57,8	22,6	48,1	44,9
La Haute-Yamaska	89 541	18 691	53 330	17 520	100,0	20,9	59,6	19,6	44,5	43,0
Acton	15 560	3 387	9 045	3 128	100,0	21,8	58,1	20,1	45,2	43,1
Pierre-De Saurel	51 216	8 408	29 879	12 929	100,0	16,4	58,3	25,2	50,9	47,0
Les Maskoutains	87 666	18 539	52 297	16 830	100,0	21,1	59,7	19,2	42,8	42,4
Rouville	36 981	8 219	22 680	6 082	100,0	22,2	61,3	16,4	40,4	40,8
Le Haut-Richelieu	118 068	24 811	71 973	21 284	100,0	21,0	61,0	18,0	42,9	42,0
La Vallée-du-Richelieu	124 782	29 741	75 912	19 129	100,0	23,8	60,8	15,3	40,8	40,1
Longueuil	423 525	86 404	257 282	79 839	100,0	20,4	60,7	18,9	42,6	42,3
Marguerite-D'Youville	78 475	18 904	48 867	10 704	100,0	24,1	62,3	13,6	40,1	39,4
Roussillon	183 416	45 062	112 846	25 508	100,0	24,6	61,5	13,9	39,9	39,2
Les Jardins-de-Napierville	28 315	6 276	17 344	4 695	100,0	22,2	61,3	16,6	41,0	41,0
Le Haut-Saint-Laurent	24 599	5 189	14 266	5 144	100,0	21,1	58,0	20,9	46,3	43,4
Beauharnois-Salaberry	64 814	11 843	38 824	14 147	100,0	18,3	59,9	21,8	46,4	44,4
Vaudreuil-Soulanges	150 555	36 594	92 601	21 360	100,0	24,3	61,5	14,2	40,8	39,7
Montérégie	**1 536 121**	**333 553**	**931 005**	**271 563**	**100,0**	**21,7**	**60,6**	**17,7**	**42,4**	**41,7**
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**1 718 503**	**5 103 665**	**1 503 921**	**100,0**	**20,6**	**61,3**	**18,1**	**42,1**	**41,9**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Brome-Missisquoi	5 866	5 572	17 007	16 474	6 057	6 443	28 930	28 489
La Haute-Yamaska	9 402	9 080	26 936	25 997	7 525	9 129	43 863	44 206
Acton	1 736	1 639	4 694	4 305	1 517	1 552	7 947	7 496
Pierre-De Saurel	4 371	4 143	15 462	14 738	5 733	6 641	25 566	25 522
Les Maskoutains	9 192	8 924	26 430	25 439	7 014	9 202	42 636	43 565
Rouville	4 214	4 048	11 698	11 032	2 859	3 006	18 771	18 086
Le Haut-Richelieu	12 755	12 320	36 525	35 667	9 416	10 956	58 696	58 943
La Vallée-du-Richelieu	15 205	14 693	37 482	37 547	8 299	9 686	60 986	61 926
Longueuil	43 969	42 441	128 041	129 118	33 967	43 806	205 977	215 365
Marguerite-D'Youville	9 840	9 344	24 131	24 058	4 714	5 353	38 685	38 755
Roussillon	23 413	22 153	56 051	56 056	11 293	13 085	90 757	91 294
Les Jardins-de-Napierville	3 179	2 882	8 733	7 791	2 126	2 180	14 038	12 853
Le Haut-Saint-Laurent	2 705	2 563	7 346	6 959	2 383	2 539	12 434	12 061
Beauharnois-Salaberry	6 084	5 710	19 245	19 218	6 025	7 644	31 354	32 572
Vaudreuil-Soulanges	18 721	17 945	46 007	45 487	9 545	10 616	74 273	74 048
Montérégie	**170 652**	**163 457**	**465 788**	**459 886**	**118 473**	**141 838**	**754 913**	**765 181**
Ensemble du Québec	**875 758**	**838 101**	**2 578 146**	**2 519 080**	**651 616**	**800 899**	**4 105 520**	**4 158 080**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Montérégie (6,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,6 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,1 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans la MRC des Jardins-de-Napierville que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (21,6 %). À l'inverse, Marguerite-D'Youville affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,0 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans Rouville (+ 1,5 point). Toutefois, ce taux est en diminution dans les MRC suivantes : Le Haut-Saint-Laurent (– 1,2 point), Pierre-De Saurel (– 1,2 point), La Haute-Yamaska (– 1,0 point), Les Maskoutains (– 1,0 point), Acton (– 0,9 point), Longueuil (– 0,9 point), Le Haut-Richelieu (– 0,8 point), Beauharnois-Salaberry (– 0,8 point), Brome-Missisquoi (– 0,7 point), Vaudreuil-Soulanges (– 0,4 point), Roussillon (– 0,4 point), Les Jardins-de-Napierville (– 0,3 point), Marguerite-D'Youville (– 0,3 point), La Vallée-du-Richelieu (– 0,2 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
	%					points de pourcentage
Brome-Missisquoi	8,5	8,2	7,6	7,7	7,8	– 0,7
La Haute-Yamaska	7,3	7,0	6,2	6,2	6,3	– 1,0
Acton	8,0	7,9	7,3	7,0	7,0	– 0,9
Pierre-De Saurel	8,2	7,6	6,9	6,7	6,9	– 1,2
Les Maskoutains	8,1	7,7	6,8	6,8	7,2	– 1,0
Rouville	7,0	7,8	7,1	7,2	8,5	1,5
Le Haut-Richelieu	6,6	6,4	6,0	5,9	5,7	– 0,8
La Vallée-du-Richelieu	3,7	3,5	3,3	3,6	3,6	– 0,2
Longueuil	8,5	8,0	7,7	7,7	7,6	– 0,9
Marguerite-D'Youville	3,3	3,0	3,0	3,0	3,0	– 0,3
Roussillon	6,9	6,8	6,6	6,4	6,5	– 0,4
Les Jardins-de-Napierville	21,8	21,3	21,7	21,9	21,6	– 0,3
Le Haut-Saint-Laurent	18,3	17,7	17,0	16,8	17,1	– 1,2
Beauharnois-Salaberry	8,5	8,4	8,1	7,9	7,7	– 0,8
Vaudreuil-Soulanges	5,0	4,6	4,5	4,5	4,6	– 0,4
Montérégie	**7,5**	**7,2**	**6,8**	**6,8**	**6,8**	**– 0,6**
Ensemble du Québec	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**8,2**	**– 1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 4,8 fois plus élevé pour les familles monoparentales (21,9 %) que pour les couples (4,6 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 1,8 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,4 point pour les couples. C'est la MRC du Haut-Saint-Laurent qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (46,9 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC de Marguerite-D'Youville (13,5 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 29 570 familles à faible revenu, dont 12 340 sont monoparentales et 17 230 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montégérie, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
			%			points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**7,5**	**7,2**	**6,8**	**6,8**	**6,8**	**– 0,6**
Famille comptant un couple	**4,9**	**4,8**	**4,6**	**4,6**	**4,6**	**– 0,4**
Sans enfants	5,4	5,2	5,0	5,1	5,2	– 0,3
Avec 1 enfant	4,5	4,3	4,1	4,1	3,9	– 0,6
Avec 2 enfants	3,6	3,5	3,3	3,3	3,2	– 0,4
Avec 3 enfants et plus	6,6	6,4	6,0	6,2	5,7	– 0,8
Famille monoparentale	**23,7**	**22,6**	**21,5**	**21,1**	**21,9**	**– 1,8**
Avec 1 enfant	21,0	20,3	19,5	19,2	19,9	– 1,2
Avec 2 enfants	24,3	23,1	21,9	21,3	22,2	– 2,0
Avec 3 enfants et plus	40,7	37,2	34,6	32,8	35,2	– 5,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,6 % dans la région de la Montérégie. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : La Vallée-du-Richelieu (+ 1,3 %), Vaudreuil-Soulanges (+ 1,3 %), Brome-Missisquoi (+ 1,1 %), Roussillon (+ 0,9 %), Les Jardins-de-Napierville (+ 0,8 %), Le Haut-Saint-Laurent (+ 0,7 %), Les Maskoutains (+ 0,6 %), Longueuil (+ 0,5 %), Marguerite-D'Youville (+ 0,5 %), Acton (+ 0,5 %), Beauharnois-Salaberry (+ 0,4 %), Le Haut-Richelieu (+ 0,4 %), La Haute-Yamaska (+ 0,3 %), Rouville (+ 0,1 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans Pierre-De Saurel (– 0,5 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 72 100 $, comparativement à 68 570 $ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Le Haut-Richelieu (68 920 $), La Vallée-du-Richelieu (83 820 $), Longueuil (73 380 $), Marguerite-D'Youville (83 980 $), Roussillon (77 540 $), Vaudreuil-Soulanges (77 890 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
Brome-Missisquoi	63 353	64 080	1,1
La Haute-Yamaska	64 225	64 430	0,3
Acton	58 151	58 430	0,5
Pierre-De Saurel	63 910	63 560	– 0,5
Les Maskoutains	65 452	65 840	0,6
Rouville	67 368	67 420	0,1
Le Haut-Richelieu	68 625	68 920	0,4
La Vallée-du-Richelieu	82 780	83 820	1,3
Longueuil	73 036	73 380	0,5
Marguerite-D'Youville	83 551	83 980	0,5
Roussillon	76 879	77 540	0,9
Les Jardins-de-Napierville	56 346	56 790	0,8
Le Haut-Saint-Laurent	56 285	56 680	0,7
Beauharnois-Salaberry	63 454	63 710	0,4
Vaudreuil-Soulanges	76 889	77 890	1,3
Montérégie	**71 657**	**72 100**	**0,6**
Ensemble du Québec	**68 078**	**68 570**	**0,7**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 1,0 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC des Jardins-de-Napierville (+ 1,4 %), de Vaudreuil-Soulanges (+ 1,4 %), de Marguerite-D'Youville (+ 0,4 %), du Haut-Saint-Laurent (+ 0,2 %), de Pierre-De Saurel (+ 0,1 %) et de Rouville (+ 0,1 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC des Maskoutains (– 4,6 %), de Brome-Missisquoi (– 2,1 %), de La Haute-Yamaska (– 1,9 %), de Longueuil (– 1,3 %), de Roussillon (– 1,1 %), de Beauharnois-Salaberry (– 0,9 %), de La Vallée-du-Richelieu (– 0,6 %), du Haut-Richelieu (– 0,5 %) et d'Acton (– 0,3 %). Mais, là encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 43 080 $, contre 41 270 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Rouville (43 170 $), Le Haut-Richelieu (41 630 $), La Vallée-du-Richelieu (49 290 $), Longueuil (43 950 $), Marguerite-D'Youville (50 020 $), Roussillon (44 850 $), Les Jardins-de-Napierville (42 850 $), Vaudreuil-Soulanges (46 950 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
Brome-Missisquoi	38 663	37 870	– 2,1
La Haute-Yamaska	39 464	38 700	– 1,9
Acton	39 717	39 580	– 0,3
Pierre-De Saurel	37 953	38 000	0,1
Les Maskoutains	41 187	39 290	– 4,6
Rouville	43 134	43 170	0,1
Le Haut-Richelieu	41 836	41 630	– 0,5
La Vallée-du-Richelieu	49 563	49 290	– 0,6
Longueuil	44 513	43 950	– 1,3
Marguerite-D'Youville	49 826	50 020	0,4
Roussillon	45 355	44 850	– 1,1
Les Jardins-de-Napierville	42 252	42 850	1,4
Le Haut-Saint-Laurent	28 837	28 890	0,2
Beauharnois-Salaberry	38 206	37 880	– 0,9
Vaudreuil-Soulanges	46 288	46 950	1,4
Montérégie	**43 509**	**43 080**	**– 1,0**
Ensemble du Québec	**41 623**	**41 270**	**– 0,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

En 2016, il y a un peu plus de 770 000 emplois dans la région de la Montérégie. C'est une hausse de 77 000 emplois par rapport à 2006. Le taux d'emploi s'élève à 61,3 % en 2016. Il ne présente pas de différence significative sur le plan statistique en comparaison avec le taux moyen québécois (60,0 %).

Comparativement à 2006, la Montérégie enregistre une hausse de 61 000 emplois à temps plein et 16 000 à temps partiel en 2016. La part de ce dernier dans l'emploi total atteint 17,8 % en 2016.

Au cours de la période, la croissance de l'emploi s'observe surtout chez les femmes (+ 43 900), les personnes de 30 ans et plus (+ 65 800) ainsi que dans le secteur des services (+ 76 100).

Le marché du travail de la Montérégie compte environ 820 000 personnes actives en 2016, soit 71 000 de plus qu'en 2006. Le taux d'activité s'établit à 65,2 % en 2016. Il ne présente pas d'écart significatif par rapport à celui de l'ensemble du Québec. Le taux de chômage de la région s'élevait à 6,0 % en 2016, soit un niveau inférieur à celui de l'ensemble du Québec (7,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Montérégie et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Montérégie				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006	2006	2016
	k					
Population active	751,0	825,1	821,7	70,7†	4 071,5	4 448,3
Emploi	695,7	776,1	772,3	76,6†	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	574,0	630,7	634,9	60,9†	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	121,7	145,5	137,3	15,6†	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	169,4	178,8	180,2	10,8	967,5	977,7
30 ans et plus	526,3	597,3	592,1	65,8†	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	375,0	399,8	407,7	32,7	1 990,9	2 148,6
Femmes	320,7	376,4	364,6	43,9†	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	187,8	179,5	188,3	0,5	900,3	844,4
Secteur des services	507,9	596,6	584,0	76,1†	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	55,4	49,0	49,5	– 5,9	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	67,5	66,0	65,2	– 2,3	65,4††	64,6
Taux de chômage	7,4	5,9	6,0	– 1,4†	8,1	7,1††
Taux d'emploi	62,6	62,0	61,3	– 1,3	60,1††	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	17,5	18,7	17,8	0,3	18,3	19,1

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Montérégie en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC*, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 637 875 dans la région montérégienne en 2015, en hausse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée, même si l'ensemble des 15 MRC que compte la Montérégie voient s'accroître le nombre de leurs travailleurs par rapport à 2014. C'est notamment le cas des Jardins-de-Napierville, Rouville, Beauharnois-Salaberry et Roussillon, qui font partie des huit territoires supralocaux dont la croissance dépasse celle de l'ensemble du Québec (+ 1,1 %). En revanche, dans trois MRC, le nombre de travailleurs évolue à un rythme plus lent; il s'agit de Pierre-De Saurel (+ 0,7 %), du Haut-Saint-Laurent (+ 0,8 %) et de La Haute-Yamaska (+ 1,0 %). Dans Pierre-De Saurel, le ralentissement de la croissance touche particulièrement les hommes.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs croît dans la majorité des MRC de la Montérégie. Font exception celles de La Haute-Yamaska, de La Vallée-du-Richelieu, de Marguerite-D'Youville, de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges qui perdent toutes 0,1 ou 0,2 point de pourcentage. Les autres MRC progressent de façon variable, la plus forte croissance étant relevée dans Pierre-De Saurel et Le-Haut-Saint-Laurent (+ 0,5 point chacune). Les MRC de Marguerite-D'Youville et de La Vallée-du-Richelieu affichent le plus haut taux de travailleurs de la région (83,1 % respectivement), suivies par Les Jardins-de-Napierville (82,2 %), Vaudreuil-Soulanges (81,9 %) et Roussillon (81,6 %). Au total, neuf MRC présentent un taux de travailleurs supérieur à celui enregistré pour l'ensemble du Québec (76,1 %). À l'opposé, dans les territoires supralocaux de Pierre-De Saurel (69,0 %), du Haut-Saint-Laurent (71,2 %) et de Beauharnois-Salaberry (72,1 %), on note les taux de travailleurs les plus bas.

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans toutes les MRC de la Montérégie. C'est dans Les Jardins-de-Napierville que l'écart est le plus prononcé entre les femmes et les hommes, soit une différence de 8,8 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'autre bout du spectre, La Vallée-du-Richelieu se distingue par le plus petit écart, soit 2,8 points. Entre 2010 et 2015, l'écart entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans tous les territoires supralocaux de la région, sauf dans Brome-Missisquoi où il s'est légèrement creusé.

Revenu d'emploi médian

En Montérégie, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,9 % pour s'établir à 41 974 $ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans les MRC des Jardins-de-Napierville (+ 5,0 %), du Haut-Saint-Laurent (+ 4,9 %) et d'Acton (+4,4 %). À l'opposé, Pierre-De Saurel et Beauharnois-Salaberry ressortent comme les territoires supralocaux où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement par rapport à 2014.

En 2015, les MRC de La Vallée-du-Richelieu et de Marguerite-D'Youville sont en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian respectif de 49 582 $ et 49 497. Par contraste, Le Haut-Saint-Laurent (31 159 $), Les Jardins-de-Napierville (33 425 $) et Acton (33 508 $) sont celles qui présentent les revenus d'emploi les plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la Montérégie, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans celle de Pierre-De Saurel qu'il est le plus marqué. Les femmes y gagnent en effet 35,0 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans les territoires supralocaux de Marguerite-D'Youville (31,1 %) et de La Vallée-du-Richelieu (30,2 %). À l'inverse, la MRC des Jardins-de-Napierville se distingue par le peu de différence qui sépare le revenu d'emploi des hommes de celui des femmes (12,9 %). Entre 2010 et 2015, la disparité s'est estompée dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Vaudreuil-Soulanges et des Maskoutains où, au contraire, elle s'est accrue.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de la Montérégie et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014	2014[r]	2015[p]	Écart 2015-2014	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
Brome-Missisquoi	22 729	22 981	1,1	75,4	75,4	0,0	34 115	34 965	2,5
Hommes	11 784	11 998	1,8	77,9	78,1	0,2	38 864	39 815	2,4
Femmes	10 945	10 983	0,3	73,0	72,6	– 0,4	29 919	30 634	2,4
La Haute-Yamaska	35 118	35 474	1,0	75,6	75,4	– 0,2	36 606	37 284	1,9
Hommes	18 137	18 296	0,9	77,6	77,5	– 0,1	42 052	42 755	1,7
Femmes	16 981	17 178	1,2	73,6	73,4	– 0,2	31 379	31 994	2,0
Acton	6 110	6 188	1,3	74,9	75,3	0,4	32 087	33 508	4,4
Hommes	3 274	3 289	0,5	77,2	77,1	– 0,1	36 570	37 859	3,5
Femmes	2 836	2 899	2,2	72,4	73,4	1,0	26 356	28 176	6,9
Pierre-De Saurel	18 523	18 650	0,7	68,5	69,0	0,5	36 965	37 440	1,3
Hommes	9 822	9 846	0,2	71,7	71,8	0,1	45 931	46 640	1,5
Femmes	8 701	8 804	1,2	65,3	66,0	0,7	29 539	30 305	2,6
Les Maskoutains	35 248	35 758	1,4	77,4	77,7	0,3	36 919	37 611	1,9
Hommes	18 411	18 725	1,7	79,4	79,8	0,4	41 401	42 154	1,8
Femmes	16 837	17 033	1,2	75,4	75,6	0,2	32 367	32 852	1,5
Rouville	16 403	16 805	2,5	80,8	81,2	0,4	38 320	39 163	2,2
Hommes	8 772	9 022	2,8	82,8	83,2	0,4	44 253	44 931	1,5
Femmes	7 631	7 783	2,0	78,6	79,1	0,5	33 316	33 810	1,5
Le Haut-Richelieu	47 997	48 537	1,1	77,0	77,1	0,1	39 096	40 023	2,4
Hommes	24 591	24 892	1,2	79,0	79,1	0,1	45 304	46 376	2,4
Femmes	23 406	23 645	1,0	75,0	75,2	0,2	33 838	34 483	1,9
La Vallée-du-Richelieu	55 848	56 590	1,3	83,2	83,1	– 0,1	48 509	49 582	2,2
Hommes	27 979	28 381	1,4	84,6	84,5	– 0,1	58 636	59 671	1,8
Femmes	27 869	28 209	1,2	81,9	81,7	– 0,2	40 882	41 651	1,9
Longueuil	169 734	171 619	1,1	77,7	77,9	0,2	42 247	43 053	1,9
Hommes	85 456	86 507	1,2	80,1	80,2	0,1	47 699	48 774	2,3
Femmes	84 278	85 112	1,0	75,5	75,7	0,2	38 249	38 903	1,7
Marguerite-D'Youville	35 276	35 655	1,1	83,3	83,1	– 0,2	48 645	49 497	1,8
Hommes	17 821	17 972	0,8	85,0	84,6	– 0,4	58 820	59 467	1,1
Femmes	17 455	17 683	1,3	81,6	81,6	0,0	40 110	40 965	2,1
Roussillon	75 158	76 389	1,6	81,7	81,6	– 0,1	45 289	46 271	2,2
Hommes	37 862	38 607	2,0	83,8	83,7	– 0,1	53 394	54 347	1,8
Femmes	37 296	37 782	1,3	79,8	79,6	– 0,2	39 299	40 101	2,0
Les Jardins-de-Napierville	13 523	13 975	3,3	81,8	82,2	0,4	31 824	33 425	5,0
Hommes	8 064	8 373	3,8	85,5	86,0	0,5	33 462	35 559	6,3
Femmes	5 459	5 602	2,6	76,9	77,2	0,3	30 396	30 963	1,9
Le Haut-Saint-Laurent	7 967	8 033	0,8	70,7	71,2	0,5	29 695	31 159	4,9
Hommes	4 229	4 274	1,1	73,0	73,3	0,3	33 809	34 491	2,0
Femmes	3 738	3 759	0,6	68,3	68,8	0,5	26 166	27 458	4,9
Beauharnois-Salaberry	24 032	24 504	2,0	72,0	72,1	0,1	37 002	37 493	1,3
Hommes	12 222	12 418	1,6	73,8	73,7	– 0,1	43 053	43 765	1,7
Femmes	11 810	12 086	2,3	70,3	70,6	0,3	31 950	32 255	1,3
Vaudreuil-Soulanges	65 853	66 717	1,3	82,0	81,9	– 0,1	44 761	45 643	2,0
Hommes	33 370	33 780	1,2	84,0	83,8	– 0,2	52 956	54 135	2,2
Femmes	32 483	32 937	1,4	79,9	80,0	0,1	38 832	39 387	1,4
Montérégie	**629 519**	**637 875**	**1,3**	**78,6**	**78,7**	**0,1**	**41 198**	**41 974**	**1,9**
Hommes	321 794	326 380	1,4	80,7	80,7	0,0	47 610	48 643	2,2
Femmes	307 725	311 495	1,2	76,5	76,6	0,1	36 190	36 824	1,8
Ensemble du Québec	**3 297 231**	**3 331 883**	**1,1**	**75,9**	**76,1**	**0,2**	**38 556**	**39 332**	**2,0**
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la Montérégie est de 53,0 G$ en 2015, soit une part de 15,1 % du PIB de l'ensemble du Québec (351,1 G$). La région figure donc au deuxième rang, derrière Montréal qui occupe un peu plus du tiers du PIB québécois.

La Montérégie enregistre une hausse de 2,4 % relativement à l'année précédente, du même ordre que celle de l'ensemble du Québec. Le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2015 est toutefois légèrement inférieur en Montérégie (+ 2,5 %) par rapport au Québec (+ 2,7 %). Les industries productrices de biens connaissent une croissance de 0,9 % en 2015, soit un taux nettement inférieur à la hausse de 2014 (+ 5,6 %). À l'inverse, le secteur des services croît plus rapidement en 2015 (+ 3,0 %) qu'en 2014 (+ 0,9 %). Au cours des années 2007 à 2015, le secteur des services dépasse également celui des biens avec un taux de croissance annuel moyen de 3,3 %, comparativement à 0,9 %.

Produit intérieur brut par industrie

La hausse du secteur des biens découle en grande partie de celle de la fabrication (+ 3,0 %), qui occupe une place importante dans la région. Les résultats sont variables au sein des différentes bases économiques de la fabrication dans la Montérégie. L'industrie de l'impression et des activités connexes de soutien (+ 8,7 %) et la fabrication de machines (+ 7,5 %) rebondissent en 2015 et affichent les plus fortes augmentations. Les activités diverses de fabrication (+ 3,6 %), la fabrication de meubles et de produits connexes (+ 3,3 %) et la fabrication de produits informatiques et électroniques (+ 0,3 %) se redressent également. Quant à la fabrication de produits chimiques (+ 5,6 %), à celle de matériel de transport (+ 5,5 %), à celle de produits minéraux non métalliques (+ 3,2 %), à celle de produits en plastique et en caoutchouc (+ 1,6 %) et à la fabrication d'aliments (+ 0,5 %), elles augmentent également. À l'inverse, les usines de textiles et de produits textiles (– 0,9 %) et la première transformation des métaux (– 0,6 %) diminuent, tout comme la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques, qui recule pour une quatrième année consécutive (– 2,7 %). Enfin, les deux bases économiques des ressources naturelles, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 13,1 %) et les cultures agricoles et l'élevage (+ 3,2 %), affichent une hausse.

Les trois bases économiques du secteur des services voient leur production s'accroître en 2015 : les autres services, sauf les administrations publiques (+ 6,0 %), le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 4,4 %) et le commerce de gros (+ 3,9 %). Le commerce de détail, les soins de santé et l'assistance sociale et les services d'enseignement, trois industries importantes en termes de part dans le PIB, enregistrent une hausse respective de 2,4 %, 1,5 % et 1,3 %. Enfin, les administrations publiques affichent une augmentation de 1,2 %, à la suite d'une baisse en 2014 (– 1,3 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Montérégie, 2007, 2014 et 2015

	2007[r]	2014[rr]	2015[p]	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k$			%		
Ensemble des industries	**43 521 231**	**51 778 076**	**53 004 465**	**100,0**	**2,5**	**2,4**
Secteur de production de biens	**15 518 531**	**16 507 250**	**16 663 100**	**31,4**	**0,9**	**0,9**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	966 828	1 229 063	1 284 857	2,4	3,6	4,5
Cultures agricoles et élevage	859 918	1 050 954	1 085 070	2,0	2,9	3,2
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	78 133	142 221	160 786	0,3	9,4	13,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	76 555	110 743	79 760	0,2	0,5	– 28,0
Services publics	1 570 920	1 784 149	1 823 058	3,4	1,9	2,2
Construction	3 163 267	3 699 972	3 500 123	6,6	1,3	– 5,4
Fabrication	9 740 961	9 683 323	9 975 301	18,8	0,3	3,0
Fabrication d'aliments	1 272 863	1 720 708	1 728 835	3,3	3,9	0,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	156 713	162 186	0,3	...	3,5
Usines de textiles et de produits textiles	204 710	116 914	115 916	0,2	– 6,9	– 0,9
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	65 090	61 550	0,1	...	– 5,4
Fabrication de produits en bois	260 612	228 860	249 092	0,5	– 0,6	8,8
Fabrication du papier	220 294	203 241	216 455	0,4	– 0,2	6,5
Impression et activités connexes de soutien	293 149	196 640	213 661	0,4	– 3,9	8,7
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	16 351	11 820	0,0	...	– 27,7
Fabrication de produits chimiques	816 832	792 724	837 049	1,6	0,3	5,6
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	538 127	579 149	588 638	1,1	1,1	1,6
Fabrication de produits minéraux non métalliques	327 330	292 857	302 194	0,6	– 1,0	3,2
Première transformation des métaux	1 667 036	1 200 882	1 193 136	2,3	– 4,1	– 0,6
Fabrication de produits métalliques	711 422	774 702	807 451	1,5	1,6	4,2
Fabrication de machines	501 119	523 391	562 603	1,1	1,5	7,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	312 439	316 764	317 718	0,6	0,2	0,3
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	314 968	256 628	249 576	0,5	– 2,9	– 2,7
Fabrication de matériel de transport	1 513 621	1 838 747	1 940 652	3,7	3,2	5,5
Fabrication de meubles et de produits connexes	260 160	212 435	219 347	0,4	– 2,1	3,3
Activités diverses de fabrication	205 402	190 526	197 423	0,4	– 0,5	3,6
Secteur des services	**28 002 700**	**35 270 826**	**36 341 366**	**68,6**	**3,3**	**3,0**
Commerce de gros	2 903 969	3 195 394	3 320 309	6,3	1,7	3,9
Commerce de détail	2 817 322	3 344 484	3 426 047	6,5	2,5	2,4
Transport et entreposage	1 714 116	1 892 755	1 951 321	3,7	1,6	3,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	606 442	788 005	811 878	1,5	3,7	3,0
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	7 670 065	9 709 199	10 135 122	19,1	3,5	4,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 621 509	2 608 373	2 689 421	5,1	6,5	3,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 038 620	1 486 949	1 494 322	2,8	4,7	0,5
Services d'enseignement	2 389 461	2 815 182	2 852 060	5,4	2,2	1,3
Soins de santé et assistance sociale	3 070 782	4 078 025	4 138 169	7,8	3,8	1,5
Arts, spectacles et loisirs	365 131	384 566	402 885	0,8	1,2	4,8
Hébergement et services de restauration	879 942	1 043 561	1 085 789	2,0	2,7	4,0
Autres services, sauf les administrations publiques	1 024 706	1 297 090	1 374 796	2,6	3,7	6,0
Administrations publiques	1 900 634	2 627 243	2 659 247	5,0	4,3	1,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le PIB par habitant de la région administrative de la Montérégie se chiffre à 34 812 $ en 2015, ce qui représente une hausse de 1,7 % par rapport à l'année précédente. De son côté, l'ensemble du Québec affiche un PIB par habitant de 42 507 $, soit une croissance annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

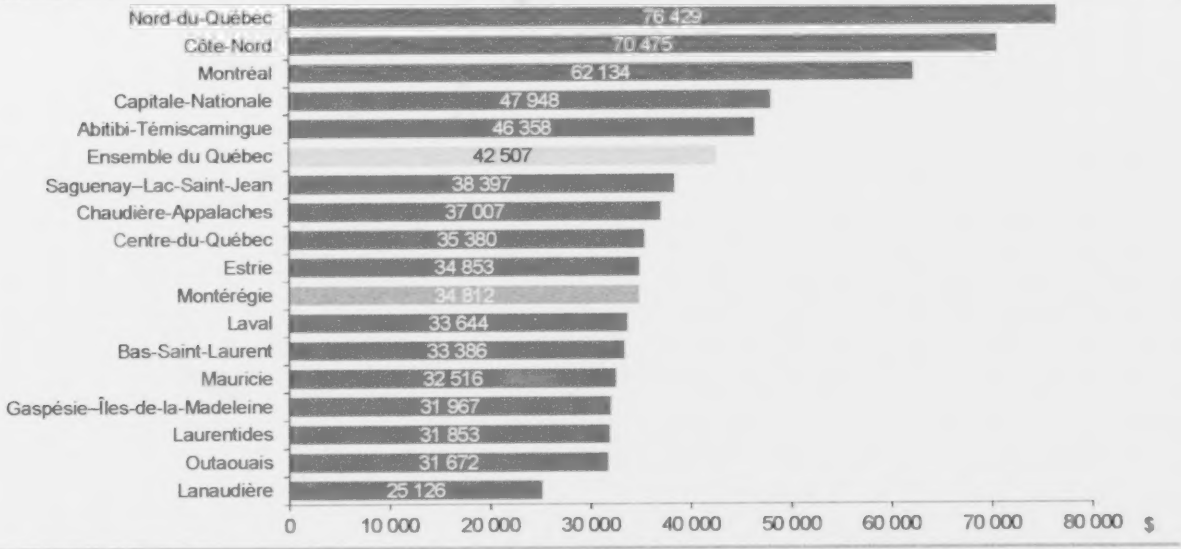

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 1,9 % en 2014, le revenu disponible par habitant de la Montérégie progresse de façon plus marquée en 2015, soit de 2,7 %, un rythme de croissance identique à celui observé au Québec. Cette accélération est attribuable, entre autres, à l'effet conjugué d'une hausse plus forte des transferts en provenance des administrations publiques ainsi que des sociétés financières et d'une augmentation moins rapide de l'impôt sur le revenu.

Avec un revenu disponible de 28 026 $ par habitant en 2015, la Montérégie se classe au deuxième rang des régions administratives, tout juste devant les Laurentides (27 654 $) mais derrière la Capitale-Nationale (28 279 $). Au Québec, le revenu disponible s'élève à 26 857 $ par habitant, soit 1 169 $ de moins qu'en Montérégie.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Montérégie et ensemble du Québec, 2015

	Montérégie	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
		$/hab.	
Revenu primaire	**34 646**	**32 317**	**2 329**
Rémunération des salariés	27 596	25 296	2 300
Revenu mixte net	3 586	3 557	28
Revenu agricole net	152	88	64
Revenu non agricole net	1 646	1 714	– 68
Revenu de location	1 788	1 756	32
Revenu net de la propriété	3 465	3 464	0
Plus :			
Transferts courants reçus	**8 449**	**8 609**	**– 160**
Des administrations publiques	5 964	6 166	– 202
Administration fédérale	2 719	2 809	– 90
Administration provinciale	1 620	1 777	– 157
Administrations autochtones	4	4	– 1
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 621	1 576	46
Des sociétés financières	2 375	2 279	96
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	71	96	– 26
Des non-résidents	40	68	– 28
Moins :			
Transferts courants payés	**15 069**	**14 069**	**999**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	330	348	– 19
Aux sociétés financières	4 425	4 114	311
Aux administrations publiques	10 221	9 447	774
Impôts directs des particuliers	6 828	6 242	586
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 882	2 674	208
Autres transferts courants aux administrations publiques	511	531	– 20
Aux non-résidents	93	160	– 67
Égal :			
Revenu disponible	**28 026**	**26 857**	**1 169**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du *Bulletin Flash. Revenu disponible*.

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés de la Montérégie (27 596 $) demeure au-dessus de celle de l'ensemble du Québec (25 296 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus élevés dans la région.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue d'être à peine plus élevé en Montérégie (3 586 $) que dans l'ensemble du Québec (3 557 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

Quant au revenu net de la propriété de la Montérégie (3 465 $), il se situe pratiquement au même niveau que celui de l'ensemble du Québec. Cette composante du revenu disponible, constituée essentiellement de revenus de placement, a bondi de 6,5 % en Montérégie entre 2014 et 2015.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2015, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 5 964 $ par habitant dans la région, comparativement à 6 166 $ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants en Montérégie en raison du fait que les résidents ont moins recours aux indemnités versées aux accidentés du travail, aux prestations d'assurance-emploi ainsi qu'à celles de l'aide sociale.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont demeurés plus élevés en Montérégie (2 375 $) que dans l'ensemble du Québec (2 279 $). Notons qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

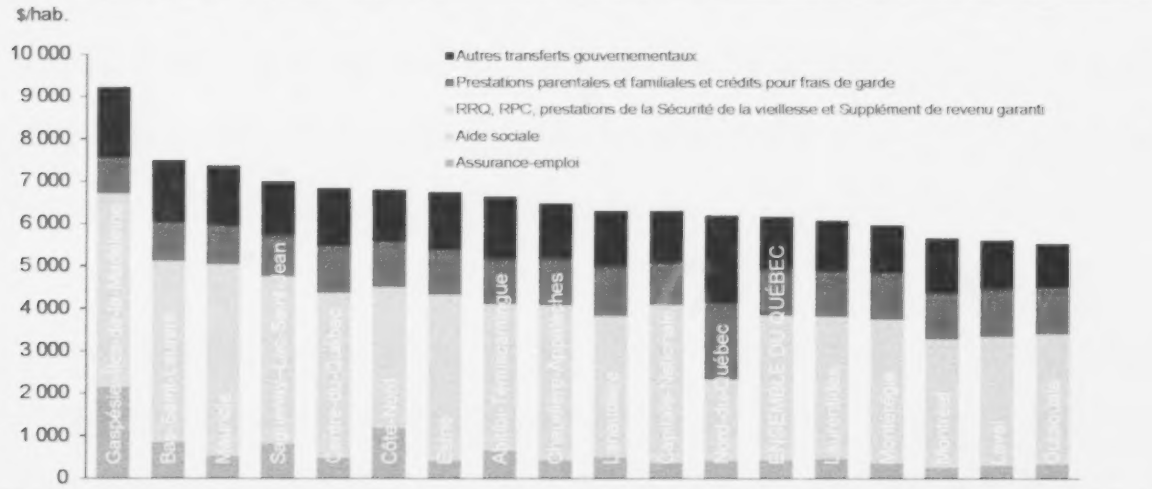

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements, sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont plus importants en Montérégie (10 221 $) que dans l'ensemble du Québec (9 447 $).

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu des particuliers, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de la région ont cotisé, en moyenne, 4 425 $ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, ce qui est davantage que dans l'ensemble de la province (4 114 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue en Montérégie en 2015 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, bien qu'à des degrés divers. Parmi les quinze MRC qui composent la région, huit connaissent une croissance supérieure à celle observée au Québec (+ 1,5 %), dont Les Jardins-de-Napierville et Le Haut-Saint-François, qui affichent une augmentation de 5 % ou plus. À l'autre bout du spectre, Acton (+ 1,3 %) et Longueuil (+ 1,9 %) enregistrent les hausses les plus modestes de la région.

La Montérégie continue d'être marquée par de grands écarts de revenu entre ses MRC. Les disparités sont particulièrement importantes entre les territoires supralocaux situés à proximité de l'île de Montréal, comme Longueuil (29 201 $), Vaudreuil-Soulanges (29 261 $), Marguerite-D'Youville (29 779 $) ainsi que La Vallée-du-Richelieu (31 373 $), et les MRC les plus éloignées, telles que Le Haut-Saint-Laurent (22 600 $) et Acton (23 280 $). Le faible niveau de revenu dans ces deux dernières MRC est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs, qui sont plus faibles que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012[r]	2013[r]	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	$/hab.					%	
Brome-Missisquoi	25 829	26 371	27 325	28 191	28 832	2,3	2,8
La Haute-Yamaska	22 749	23 396	24 288	24 641	25 366	2,9	2,8
Acton	20 815	21 316	22 154	22 970	23 280	1,3	2,8
Pierre-De Saurel	23 257	23 944	24 755	24 935	25 543	2,4	2,4
Les Maskoutains	23 563	24 185	24 699	25 272	25 987	2,8	2,5
Rouville	23 575	24 572	25 573	25 798	26 609	3,1	3,1
Le Haut-Richelieu	23 807	24 677	25 366	25 668	26 617	3,7	2,8
La Vallée-du-Richelieu	28 448	29 197	29 982	30 605	31 783	3,8	2,8
Longueuil	27 002	27 675	28 198	28 651	29 201	1,9	2,0
Marguerite-D'Youville	26 688	27 771	28 358	28 941	29 779	2,9	2,8
Roussillon	24 471	25 263	26 020	26 646	27 296	2,4	2,8
Les Jardins-de-Napierville	23 498	23 906	24 592	25 254	26 680	5,6	3,2
Le Haut-Saint-Laurent	19 971	20 683	20 877	21 523	22 600	5,0	3,1
Beauharnois-Salaberry	22 575	23 566	24 263	24 543	25 088	2,2	2,7
Vaudreuil-Soulanges	26 799	27 326	27 853	28 512	29 261	2,6	2,2
Montérégie	**25 392**	**26 120**	**26 780**	**27 291**	**28 026**	**2,7**	**2,5**
Ensemble du Québec	**24 393**	**25 153**	**25 677**	**26 152**	**26 857**	**2,7**	**2,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de la MRC de Pierre-De Saurel sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 450 $ en prestations et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de la Régie des rentes du Québec sont les principaux transferts reçus par les particuliers de ce territoire supralocal. À l'inverse, c'est dans la MRC de Marguerite-D'Youville (5 091 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus faibles.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Investissements

Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de la Montérégie devraient atteindre 4,8 G$, en baisse de 0,4 %. La région représenterait ainsi 12,6 % du total québécois (38,3 G$). La décroissance contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %). La Montérégie arrive au 13e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 4,7 G$ en 2016, en hausse de 11,3 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 147,4 M$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 37,2 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 4,0 % en 2017, pour atteindre 1,8 G$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 13,7 % de l'ensemble du Québec (13,1 G$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur de la fabrication (786,7 M$), soit 43,8 % du total des industries productrices de biens et 16,3 % du total régional. La modernisation des installations de GE Aviation à Bromont, la construction d'un nouveau siège social pour

Figure 6.1

Dépenses en immobilisation, Montérégie, 2006-2017

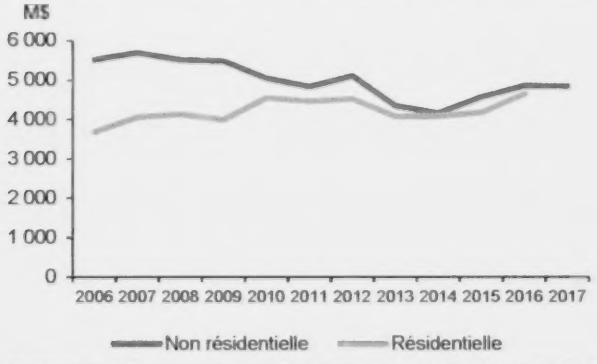

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Montérégie, 2006-2017

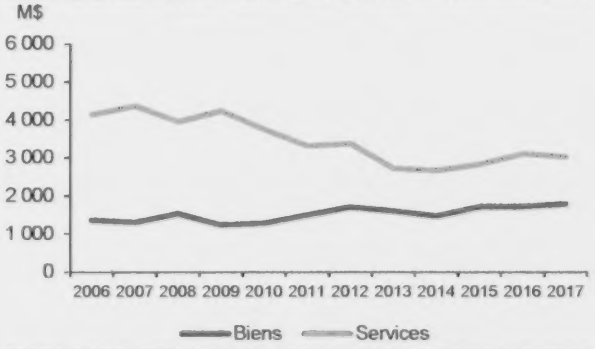

Sources : Voir tableau 6.1.

Lumenpulse à Longueuil, d'une nouvelle usine d'Endoceutics à Mont-Saint-Hilaire, d'une usine pour Pâtisserie Gaudet à Acton Vale et d'une usine de fertilisants par Potash Ridge à Valleyfield sont parmi les projets les plus importants de la région.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant un peu moins des deux tiers de l'investissement régional (62,8 %), sont en baisse de 2,7 % en 2017 et se chiffrent à 3,0 G$. Cette baisse contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 12,0 % de l'ensemble du Québec (25,2 G$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 1,0 G$, soit 33,4 % du total des industries productrices de services et 21,0 % du total régional. La construction du nouveau pont Champlain, d'un centre de distribution de Costco à Varennes, du centre de santé et unité dentaire de la Garnison Saint-Jean, d'une école primaire à Saint-Amable, de l'hôtel La cache du Lac-Champlain, de l'hôtel Alt+ du Groupe Germain au Quartier DIX30 à Brossard, d'un hôtel Sheraton, d'un centre de congrès à Saint-Hyacinthe ainsi que l'agrandissement de l'école Louis-Cyr à Napierville et de l'école primaire de Saint-Édouard sont quelques projets importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 55,8 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en croissance de 3,8 % en 2017, pour s'élever à 2,7 G$. Cette hausse contraste avec la baisse enregistrée à l'échelle provinciale (– 3,7 %). La région représente 15,3 % du secteur privé québécois (17,7 G$).

Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une baisse de 5,1 % en 2017, pour s'établir à 2,1 G$. Cette décroissance contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 13,5 %). La région accapare 10,3 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 57,1 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 42,9 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Montérégie, 2006-2017

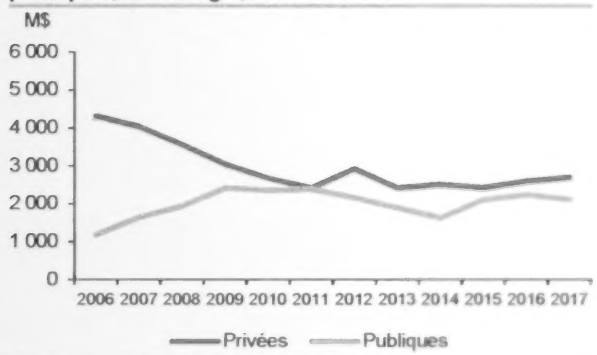

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Montérégie, 2006-2017

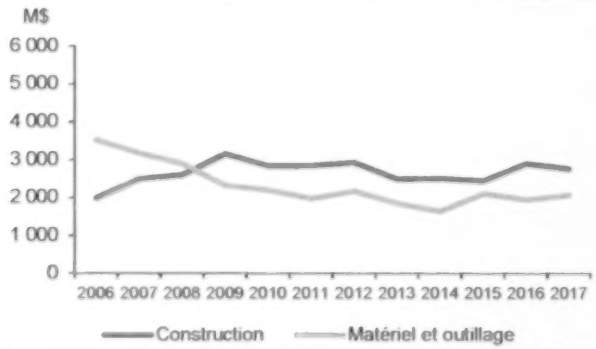

Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Montérégie, 2013-2017

	2013r	2014r	2015r	2016p	2017pe	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M$					%		
Non résidentielle	**4 337,1**	**4 151,8**	**4 563,4**	**4 852,9**	**4 835,9**	**– 0,4**	**100,0**	**12,6**
Industrie (SCIAN[1])								
Industries productrices de biens	1 604,0	1 473,6	1 720,2	1 727,9	1 796,8	4,0	37,2	13,7
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	237,6	227,9	233,6	221,0	212,0	– 4,1	4,4	31,8
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	14,1	16,2	x	x	x	..	..	..
Services publics	522,0	400,0	597,7	647,7	592,9	– 8,5	12,3	9,2
Construction	188,2	157,4	x	x	x	..	..	..
Fabrication	642,1	672,1	689,5	663,7	786,7	18,5	16,3	22,0
Industries productrices de services	2 733,1	2 678,2	2 843,2	3 125,0	3 039,1	– 2,7	62,8	12,0
Commerce de gros	125,5	136,5	192,6	148,2	216,2	45,9	4,5	27,5
Commerce de détail	F	238,0	225,8	202,1	202,4	0,1	4,2	19,4
Transport et entreposage	274,3	307,6	312,4	299,4	267,1	– 10,8	5,5	8,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	112,8	384,4	363,2	378,1	382,7	1,2	7,9	15,9
Finance et assurances	x	35,0	55,3	67,7	39,5	– 41,7	0,8	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	227,7	171,7	150,2	246,5	250,4	1,6	5,2	10,3
Services professionnels scientifiques et techniques	87,7	59,5	35,1	70,7	142,5	101,5	2,9	17,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	x	5,3	43,3	1,8	– 95,7	0,0	3,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	58,2	29,0	37,3	36,4	– 2,2	0,8	16,3
Services d'enseignement	185,5	203,5	211,2	250,7	197,2	– 21,3	4,1	10,4
Soins de santé et assistance sociale	x	135,9	126,5	116,1	161,4	39,0	3,3	6,5
Arts, spectacles et loisirs	11,5	15,0	16,3	32,8	30,3	– 7,7	0,6	6,1
Services d'hébergement et de restauration	F	77,3	48,7	84,4	72,5	– 14,0	1,5	11,8
Autres services (sauf les administrations publiques)[3]	x	x	25,9	30,6	23,7	– 22,5	0,5	14,8
Administrations publiques[4]	1 050,8	798,4	1 045,5	1 117,0	1 014,8	– 9,2	21,0	12,5
Type de propriété								
Privé	2 428,2	2 512,4	2 435,4	2 602,5	2 700,4	3,8	55,8	15,3
Public	1 908,9	1 639,4	2 128,0	2 250,4	2 135,5	– 5,1	44,2	10,3
Type d'actif								
Construction	2 490,3	2 507,3	2 449,9	2 900,4	2 761,9	– 4,8	57,1	11,0
Matériel et outillage	1 846,9	1 644,5	2 113,5	1 952,5	2 074,0	6,2	42,9	15,7
Résidentielle	**4 078,7**	**4 087,4**	**4 183,2**	**4 657,4**	..	..	..	**20,7**
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	x	x	x	x	..	..	..	..
Logiciel	232,4	164,1	147,4	..	..	..	..	9,2

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Louis Madore et Geneviève Caron, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

L'activité minière en Montérégie

Le secteur de l'extraction des ressources minérales[1] joue un rôle marginal dans l'économie de la Montérégie et ne comptait que pour 0,2 % du produit intérieur brut de cette région en 2015. C'est qu'en Montérégie, les livraisons minérales proviennent surtout de produits de première transformation de minéraux extraits du sous-sol québécois. Ces produits représentent 84,6 % de la valeur totale des livraisons minérales de cette région. Le reste des livraisons provient de sites d'extraction de substances minérales de surface, c'est-à-dire des carrières, sablières, gravières et tourbières situées sur le territoire.

Les dépenses en investissement minier effectuées en Montérégie sont négligeables, car les usines de première transformation des métaux et les usines de fabrication de produits minéraux non métalliques ne sont pas incluses dans le secteur minier, mais plutôt dans le secteur manufacturier. La Montérégie occupe toutefois le quatrième rang des régions administratives en ce qui a trait à la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 1,16 G$, soit 14,0 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une augmentation de 5,3 % par rapport à 2015. Selon les prévisions exprimées par les sociétés qui exploitent les usines de transformation de substances minérales en Montérégie, au prix des substances minérales de 2016, la valeur des livraisons devrait se maintenir à environ 1,18 G$ en 2017, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à 2016.

En 2016, la Montérégie comptait deux usines de première transformation des métaux où sont produits du fer de refonte, du dioxyde de titane et du soufre, cette dernière substance étant un produit accessoire du processus de traitement du concentré de zinc. La Montérégie comptait aussi trois usines de fabrication de produits minéraux non métalliques qui fabriquent du ciment, de la chaux et de la brique (produit d'argile). De la pierre ainsi que du sable et du gravier sont extraits de carrières, de sablières et de gravières situées sur le territoire.

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

La production minérale du Québec provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravières et tourbières). Des usines de première transformation fournissent de la chaux, du ciment et des produits d'argile. De plus, des fonderies et affineries situées sur le territoire québécois récupèrent du soufre, produit lors du processus de traitement du minerai, qu'ils livrent sous forme d'acide sulfurique.

Ce document présente les données finales de 2015 ainsi que les données provisoires de 2016. Il présente également les prévisions exprimées par les exploitants miniers pour 2017. La valeur des livraisons est estimée en fonction des prix courants des métaux pour l'année enquêtée ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

L'ensemble des données présentées provient du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières* et du *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers* réalisés annuellement par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Industrie de l'*extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz*, selon le Système de classification industrielle de l'Amérique du Nord (SCIAN 21).

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2016[1]

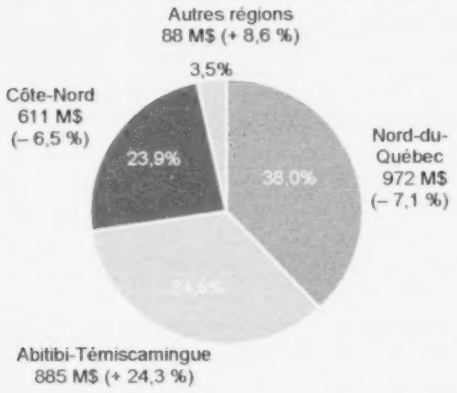

Ensemble du Québec 2016 : 2 556 M$ (+ 2,5 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2015

1. Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2016[1]

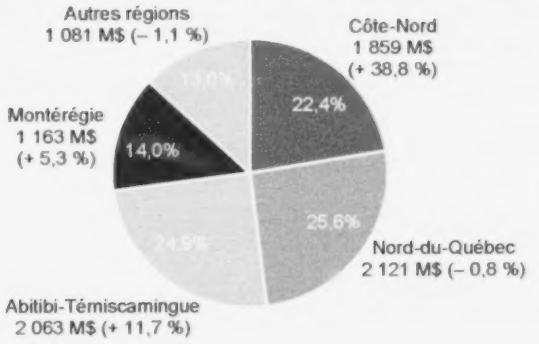

Ensemble du Québec 2016 : 8 287 M$ (+ 10,2 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2015

1. Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Tableau 7.1

Établissements miniers, Montérégie, 2016

Usine(s) en activité			
Nom de l'usine	Propriétaire	Type d'usine	Produit(s)
CEZinc	Fonds de revenu Noranda / Glencore Canada Corporation	Affinerie	Zinc, cuivre, acide sulfurique
Usine Sorel-Tracy	Rio Tinto Fer et Titane	Complexe métallurgique	Dioxyde de titane, fer de refonte, billettes d'acier, poudres métalliques
Usine de Saint-Constant	Lafarge Canada	Cimenterie	Ciment, agrégat
Usine de Bedford	Graymont	Usine de chaux	Chaux, calcaire pulvérisé
Briqueterie Saint-Laurent	Forterra Bricks (Briques Hanson)	Briqueterie	Briques (produit d'argile)
Ouverture et fermeture d'établissement(s) minier(s)			
Nom de l'établissement	Propriétaire	Ouverture / fermeture	Substance(s) principale(s) / Produit(s)
-	-	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'emploi dans le secteur de l'exploitation minière

En 2016, la région de la Montérégie comptait 2 593 emplois (années-personnes) liés au secteur de l'exploitation minière, qui comprend l'extraction minière et les activités de première transformation des minéraux. Il s'agit de la perte de 184 emplois (– 6,6 %) par rapport à 2015. La région pourvoit ainsi 17,0 % des 15 286 emplois miniers pour l'ensemble du Québec, occupant à cet égard le troisième rang des régions administratives. La grande majorité (79,7 %) des emplois miniers en Montérégie proviennent de la première transformation des métaux et de la fabrication de produits minéraux non métalliques.

Le salaire annuel moyen payé pour un emploi minier en Montérégie était de 82 260 $ en 2016 et la somme des salaires versés par l'industrie minière s'élevait à 213 M$ en 2016, une baisse de 14 M$ (- 6,3 %) par rapport à 2015.

Tableau 7.2

Année-personne et salaire annuel moyen du secteur minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2016[1]

	Année-personne			Salaire annuel moyen		
	2015	2016	Variation 2016/2015	2015	2016	Variation 2016/2015
	n		%	$		%
Montérégie	2 777	2 593	– 6,6	81 964	82 260	0,4
Nord-du-Québec	3 203	3 585	11,9	114 605	111 259	– 2,9
Abitibi-Témiscamingue	3 559	3 470	– 2,5	104 266	109 436	5,0
Côte-Nord	2 621	2 382	– 9,1	145 932	164 638	12,8
Autres régions	3 522	3 256	– 7,6	70 055	68 644	– 2,0
Ensemble du Québec	**15 682**	**15 286**	**– 2,5**	**101 709**	**105 167**	**3,4**

1. 2015 : données finales; 2016 : données provisoires.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois, ainsi que sur certaines usines de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière, de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année enquêtée.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur le secteur minier sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. De plus, depuis l'entrée en vigueur en avril 2015 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*, deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie ont été intégrés au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS)[1]. La limite entre les régions sociosanitaires de la Montérégie et de l'Estrie est donc différente de la limite entre les deux régions administratives.

L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

Carte 8.1

Régions sociosanitaires du Québec

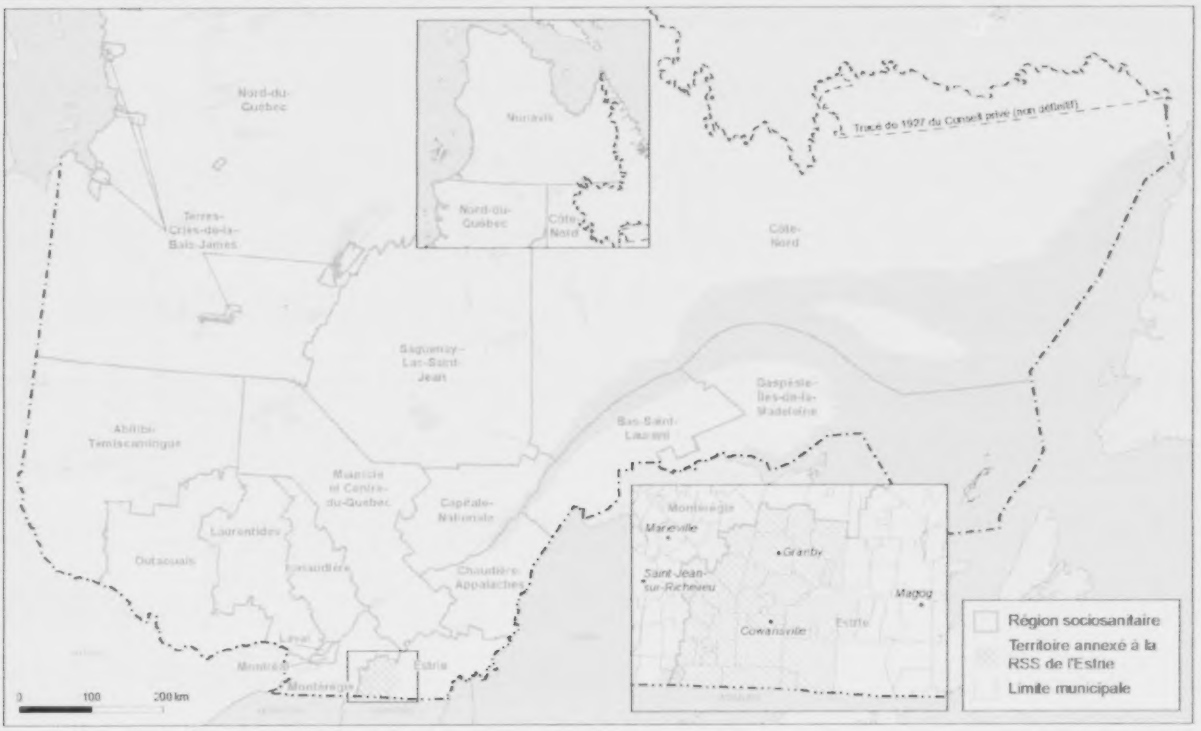

Sources :
Découpage de la santé : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA) Socio 2015, actualisé par l'Institut de la statistique du Québec avec la codification du ministère de la Santé et des Services sociaux de juin 2015.
Données sur l'hydrographie : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

1. Il s'agit du CSSS La Pommeraie et du CSSS de la Haute-Yamaska.

En 2015, dans la région de la Montérégie, le nombre de médecins s'établit à 2 529, ce qui représente un ratio de 1,7 pour 1 000 habitants[2]. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Tableau 8.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes[1]				Nombre pour 1 000 personnes[2]			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Montérégie								
Total des médecins	**2 218**	**2 462**	**2 529**[3]	...	**1,51**	**1,63**	**1,85**[3]	...
Omnipraticiens	1 282	1 404	1 414[3]	...	0,87	0,93	1,03[3]	...
Spécialistes	936	1 058	1 115[3]	...	0,64	0,70	0,81[3]	...
Total des dentistes	**604**	**632**	..	...	**0,41**	**0,42**	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	**17 535**	**18 857**	**19 200**	**9,5**	**2,19**	**2,30**	**2,32**	**0,13**
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	**3 601**	**3 746**	..	...	**0,45**	**0,46**	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.
3. Depuis le 1er avril 2015, les données de deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie, soit le CSSS La Pommeraie et le CSSS de la Haute-Yamaska, ont été intégrées au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et sont présentées avec les données de la région sociosanitaire de l'Estrie.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Figure 8.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins[1], régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015

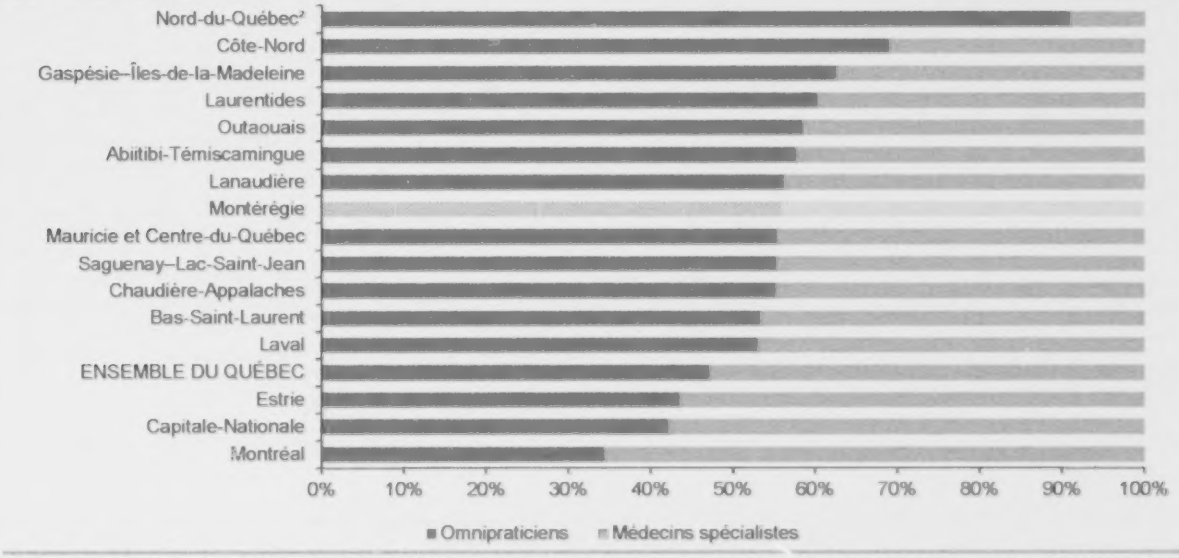

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

2. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région de la Montérégie (55,9 % c. 43,1 %). À l'échelle du Québec, les spécialistes constituent 52,8 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 632 dans la région en 2015, soit un ratio de 0,4 pour 1 000 habitants, ce qui est proche du ratio de l'ensemble du Québec (0,5 pour 1 000 habitants).

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 13 172 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. En raison des modifications apportées au découpage de la région sociosanitaire de la Montérégie, les données de 2015-2016 ne peuvent pas être comparées à celles des années antérieures. Notons toutefois qu'en 2015-2016, le ratio du personnel infirmier s'élève à 9,6 travailleurs de la santé pour 1 000 habitants, alors qu'il est de 13,8 pour l'ensemble du Québec.

Tableau 8.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016[2]

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Montérégie	**13 866**	**14 319**	**14 814**	**14 693**	**13 172[3]**	...
Infirmières	4 149	4 241	4 347	4 265	3 738[3]	...
Infirmières cliniciennes et praticiennes	1 977	2 042	2 181	2 387	2 235[3]	...
Infirmières auxiliaires	2 265	2 431	2 520	2 504	2 156[3]	...
Préposées aux bénéficiaires	5 475	5 605	5 766	5 537	5 043[3]	...
Nombre pour 1 000 habitants[4]	9,44	9,65	9,88	9,72	9,62[3]	...
Ensemble du Québec	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**113 657**	**3,7**
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants[4]	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Depuis le 1er avril 2015, les données de deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie ont été intégrées au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et sont présentées avec les données de la région sociosanitaire de l'Estrie.
4. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 7 379 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de la Montérégie est de 60,5 %. Ce taux est en baisse de 5,1 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est observée, peu importe le type de formation, mais de façon marquée dans le cheminement en accueil ou transition.

Un taux de diplomation régional plus faible que le taux provincial

À l'exception de la cohorte 2001, les étudiants des établissements de la Montérégie affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Montérégie est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2001, où il s'élève à 16,0 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 10,6 points, avec un taux de diplomation de 65,3 % chez les étudiantes contre 54,7 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de la Montérégie ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 4 266 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC préuniversitaire, à l'automne 2010, 68,8 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation pour les 1 903 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC technique la même année est plus faible, soit 59,4 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (1 210 à l'automne 2010) que celui enregistré dans les formations préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres formations (33,1 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 43,5 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial en Montérégie, 10,5 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 6,5 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de la Montérégie, 8,2 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (60,5 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (8,2 %) porte à 68,8 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)[1] selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Montérégie, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
			%		
Préuniversitaire	**70,6**	**67,8**	**69,4**	**68,4**	**68,8**
Hommes	62,8	61,4	62,2	60,9	62,2
Femmes	76,2	72,8	74,7	73,9	73,9
Technique	**60,7**	**61,4**	**61,3**	**61,5**	**59,4**
Hommes	54,3	54,5	57,6	57,4	56,1
Femmes	69,3	67,2	64,3	64,8	62,2
Accueil ou transition	**45,3**	**38,0**	**38,0**	**32,4**	**33,1**
Hommes	40,1	29,8	33,0	28,0	29,4
Femmes	55,7	49,5	43,4	37,4	36,7
Ensemble des programmes	**65,6**	**62,5**	**63,1**	**60,6**	**60,5**
Hommes	**57,3**	**54,7**	**56,3**	**53,4**	**54,7**
Femmes	**73,4**	**69,2**	**68,5**	**66,5**	**65,3**

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal[1], Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, édition 2017*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 5 894 proviennent de la Montérégie. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers croître à un taux annuel moyen de 3,1 %, passant de 5 224 à 5 894, soit un taux supérieur à celui observé au Québec (2,4 %). Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue en Montérégie comme dans la plupart des régions. Par rapport à 2014, il affiche une hausse plus forte que celle observée au Québec (+ 3,7 % c. + 0,9 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Montérégie et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
			n				%	
Montérégie	**5 224**	**4 822**	**5 692**	**5 685**	**5 894**	**3,7**	**3,1**	**100,0**
Hommes	2 030	1 822	2 161	2 178	2 164	– 0,6	1,6	36,7
Femmes	3 194	3 000	3 531	3 507	3 730	6,4	4,0	63,3
Ensemble du Québec	**27 058**	**26 270**	**29 560**	**29 471**	**29 732**	**0,9**	**2,4**	**100,0**
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Montérégie, la proportion de nouvelles titulaires d'un baccalauréat en 2015 est de 63,3 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée relativement semblable à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la Montérégie enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 3 194 à 3 730. Comme au Québec, l'année 2015 génère une hausse du nombre de diplômées dans la région par rapport à 2014 (+ 6,4 %). Le niveau de croissance y est toutefois nettement supérieur à celui enregistré pour les femmes à l'échelle du Québec (+ 1,0 %). Parallèlement, le nombre de diplômés masculins accuse un léger recul (– 0,6 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Montérégie, la proportion de diplômés issus de ce domaine dépasse légèrement celle du Québec en 2015 (64,8 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance dans la région, ces derniers représentant 20,1 % des nouveaux bacheliers.

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Montérégie, 2011-2015

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2011	11,1	19,0	66,9	2,9	5 224
2012	11,2	19,6	66,6	2,6	4 822
2013	12,0	20,4	65,5	2,1	5 692
2014	12,1	19,0	66,2	2,6	5 685
2015	12,4	20,1	64,8	2,6	5 894
Hommes					
2011	6,1	33,1	58,8	1,9	2 030
2012	6,4	34,2	57,2	2,2	1 822
2013	6,2	33,7	58,1	2,0	2 161
2014	6,3	33,7	57,9	2,1	2 178
2015	6,7	36,8	54,6	1,9	2 164
Femmes					
2011	14,3	10,1	72,1	3,5	3 194
2012	14,1	10,6	72,4	2,9	3 000
2013	15,6	12,2	70,0	2,2	3 531
2014	15,8	9,8	71,4	3,0	3 507
2015	15,8	10,4	70,8	3,1	3 730

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Montérégie en 2015, la proportion est de 70,8 % chez les femmes et de 54,6 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (15,8 % f c. 6,7 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (10,4 % f c. 36,8 % h).

L'université de diplomation[2]

Les nouveaux bacheliers de la région de la Montérégie obtiennent leur diplôme en 2015 principalement de quatre universités : l'Université du Québec à Montréal (23,1 %), l'Université de Montréal (21,3 %), l'Université de Sherbrooke (13,6 %) et l'Université Concordia (11,0 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université McGill décerne les diplômes à 6,8 % des bacheliers de la région.

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Montérégie, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	4,8	5,4	4,5	5,0	5,2
Université de Montréal	%	22,3	21,1	22,0	20,1	21,3
École des hautes études commerciales de Montréal	%	4,3	4,4	4,1	3,5	3,7
École Polytechnique de Montréal	%	2,7	2,6	2,4	2,7	2,7
Université de Sherbrooke	%	12,3	14,0	13,4	13,8	13,6
Université du Québec à Montréal	%	24,1	21,0	23,8	24,0	23,1
Université du Québec à Trois-Rivières	%	4,2	4,3	3,8	4,7	4,4
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,4	0,7	0,4	0,6	0,7
Université du Québec à Rimouski	%	0,3	0,3	0,5	0,5	0,4
Université du Québec en Outaouais	%	0,6	0,6	0,9	0,6	0,9
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	0,4	0,2	0,3	0,4	0,3
École de technologie supérieure	%	3,5	2,9	3,7	3,4	3,8
Télé-université	%	0,5	0,7	0,6	0,9	0,8
Université McGill	%	8,0	8,4	7,1	7,4	6,8
Université Concordia	%	10,9	12,7	11,3	11,3	11,0
Université Bishop's	%	0,7	0,6	1,1	0,9	1,0
Total	**n**	**5 224**	**4 822**	**5 692**	**5 685**	**5 894**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de la Montérégie regroupe sur son territoire 61 salles de spectacles, au-delà d'une quarantaine d'institutions muséales[1], 51 librairies et 147 écrans répartis dans 17 cinémas. Cette région compte ainsi 11,4 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), aux institutions muséales (3 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1) et aux librairies (3,3 établissements comparativement à 4,1). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est supérieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (9,7 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Montérégie, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015	2015	2015	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	75	61	9,9	4,0	7,5
Institutions muséales[2]	46	45	10,7	3,0	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	61[r]	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services[3]	55	..	..	..	..
Librairies	53	51	15,1	3,3	4,1
Cinémas et ciné-parcs	17	17	16,8	1,1	1,2
Écrans	147	147	20,1	9,7	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
3. Incluant la bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue, située dans la région de Montréal.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels[1] par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

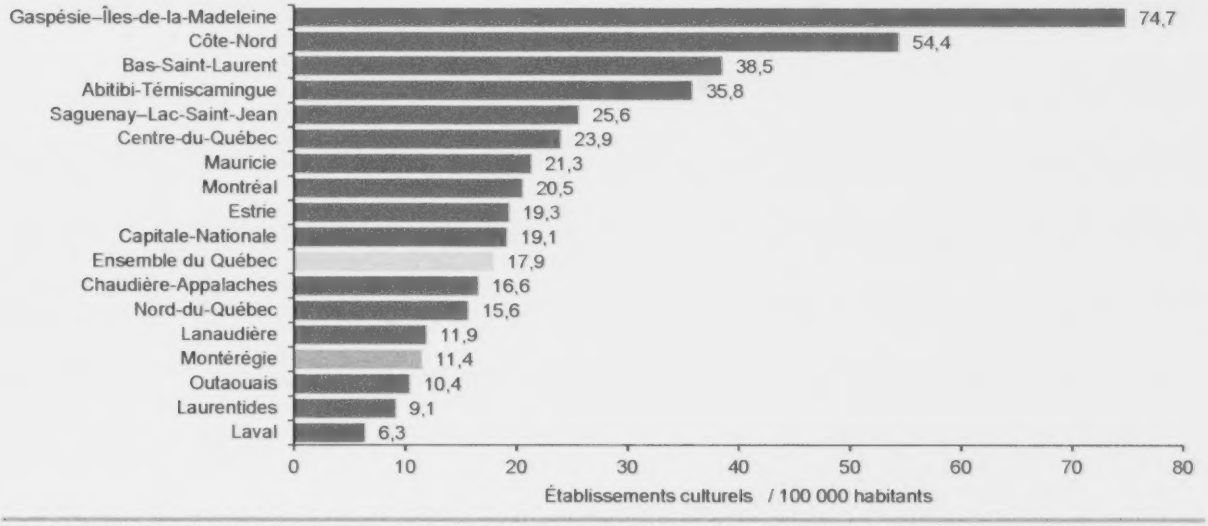

1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (391 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (897 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des cinémas (2 376 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Montérégie et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Montérégie		Ensemble du Québec		
		2015	2014	2015	2014	2015	2015
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	1 529	1,1	1,0	2,1	2,1	8,7
Entrées	n	595 825	421	391	828	816	8,8
Assistance des cinémas							
Entrées	n	3 617 621	2 194	2 376	2 296	2 429	18,0
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	1 365 770	927	897	1 677	1 696	9,8
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	53 500 947	35 229	35 138	48 414	47 198	13,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité
Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement
Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

MINES

Investissement minier
L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

Production minérale
La production minérale du Québec provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravières et tourbières). Des usines de première transformation fournissent de la chaux, du ciment et des produits d'argile. De plus, des fonderies et affineries situées sur le territoire québécois récupèrent du soufre, produit lors du processus de traitement du minerai, qu'ils livrent sous forme d'acide sulfurique.

Effectif minier
Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois, ainsi que sur certaines usines

de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière, de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année enquêtée.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales
Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome
Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène
Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Montérégie

Superficie en terre ferme (2016) : 11 112 km²
Population (2016ᵖ) : 1 536 121 habitants
Densité de population : 138,2 hab./km²

Principales municipalités et population (2016ᵖ) :

- Longueuil 245 094 habitants
- Saint-Jean-sur-Richelieu 95 468 habitants
- Brossard 86 876 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Première transformation des métaux
- Fabrication de produits chimiques
- Fabrication d'aliments
- Culture agricole et élevage
- Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Montérégie

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2016ᵖ	TAAM[1] 2011-2016	2016ᵖ	2015ᵖ	2015ᵉ	Var. 15/14	2015ᵖ	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	– 1,2	8,1	70,5	33 386	– 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	– 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	– 6,7	8,7[3]	71,4	70 475	– 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7[3]	79,6	76 429	– 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	– 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	**1 536 121**	**8,9**	**6,0**	**78,7**	**34 812**	**1,7**	**28 026**	**2,7**	**6,8**
Brome-Missisquoi	58 608	9,2	..	75,4	..	..	28 832	2,3	7,8
La Haute-Yamaska	89 541	8,4	..	75,4	..	..	25 366	2,9	6,3
Acton	15 560	1,0	..	75,3	..	..	23 280	1,3	7,0
Pierre-De Saurel	51 216	– 0,1	..	69,0	..	..	25 543	2,4	6,9
Les Maskoutains	87 666	6,1	..	77,7	..	..	25 987	2,8	7,2
Rouville	36 981	4,9	..	81,2	..	..	26 609	3,1	8,5
Le Haut-Richelieu	118 068	4,6	..	77,1	..	..	26 617	3,7	5,7
La Vallée-du-Richelieu	124 782	11,4	..	83,1	..	..	31 783	3,8	3,6
Longueuil	423 525	9,8	..	77,9	..	..	29 201	1,9	7,6
Marguerite-D'Youville	78 475	8,7	..	83,1	..	..	29 779	2,9	3,0
Roussillon	183 416	10,7	..	81,6	..	..	27 296	2,4	6,5
Les Jardins-de-Napierville	28 315	13,3	..	82,2	..	..	26 680	5,6	21,6
Le Haut-Saint-Laurent	24 599	0,9	..	71,2	..	..	22 600	5,0	17,1
Beauharnois-Salaberry	64 814	7,3	..	72,1	..	..	25 088	2,2	7,7
Vaudreuil-Soulanges	150 555	13,4	..	81,9	..	..	29 261	2,6	4,6
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**7,8**	**7,1**	**76,1**	**42 507**	**1,9**	**26 857**	**2,7**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Montérégie

Superficie en terre ferme (2016)	11 112 km²
Population totale (2016[p])	1 536 121 hab.
Densité de population	138,2 hab./km²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016[p])[1]	8,9‰
Taux de faible revenu des familles (2014)	6,8 %
Emploi (2016)	772,2 k
Taux d'activité (2016)	65,2 %
Taux d'emploi (2016)	61,3 %
Taux de chômage (2016)	6,0 %
PIB aux prix de base par habitant (2015[r])	34 812 $
Revenu disponible par habitant (2015)	28 026 $
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017[int]/2016[r])	−0,4 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016[p]/2015)	11,3 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	60,5 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Institut de la statistique Québec